

Communiqué de Presse : Non au permis de démolir 548 chambres étudiantes !

A l'occasion de la réunion annuelle d'information organisée par la Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre (CAHB - 92) à destination de tous les conseillers municipaux de chacune des villes membres qui s'est tenue le 17 septembre 2009 à Bourg-La-Reine, 150 membres du collectif « Pour donner un avenir à la RUA », de l'UNEF et du collectif des résidents « Sauvons Jean Zay » ont manifesté leur opposition au projet de démolition du bâtiment C (548 chambres) de la Résidence universitaire.

Afin d'interpeller les responsables de ce projet, les conseillers communautaires de l'opposition ont remis au Président de la CAHB et à ses 6 vice présidents un « diplôme du parfait démolisseur du patrimoine social étudiant » non encore signé, symbolisant le choix qui s'offre à eux : réhabilitation ou démolition de la résidence Jean Zay.

L'UNEF et les résidents ont demandé à s'exprimer devant l'assemblée. Refus du Président !

Il leur a été répondu que « certains d'entre eux » étaient invités à participer à la première réunion du Comité de suivi qui devait se tenir lundi 21 septembre sous la présidence de M. Siffredi, Président de la CAHB, les résidents et leurs représentants étant exclus de cette pseudo concertation, tout comme les conseillers de gauche du conseil d'Agglomération et l'Association des Amis de la Résidence Universitaire...

Au moment où de nombreuses enquêtes confirment « l'interminable galère des étudiants pour trouver un logement », nous réaffirmons que la fermeture du bâtiment C (ce dernier ayant été muré !), intervenue cet été, qui accueillait 548 étudiants est un non sens. On apprenait ce 17 Septembre que, contrairement aux promesses affichées, au moins une étudiante « réadmise » par courrier n'a pas eu de chambre attribuée et se retrouve « à la rue », privée de son droit au logement. Combien d'autres vont-ils se retrouver à leur retour dans la même situation, inadmissible?

De plus depuis le murage du bâtiment C, le Maire d'Antony dans son BMO, la CAHB et le Conseil Général du 92 ne cessent de diffuser des informations parcellaires dont certaines sont mensongères sur le devenir de la RUA. Ils s'accordent malheureusement sur un point, la destruction du bâtiment C (l'un des 7 bâtiments de cette résidence) sous prétexte qu'il serait dangereux. Or l'expertise rendue en décembre 2008, « EVALUATION DE L'ETAT DES LOCAUX » par la SOCOTEC, qui n'a été communiquée aux élus qu'en juillet, montre que le gros œuvre est en bon état, mais que des travaux de réhabilitation sont techniquement réalisables et indispensables en particulier pour l'installation électrique.

Nous nous élevons donc contre une démolition d'autant plus que le coût de la destruction est exorbitant (évalué à plus 2 M€.) et que la disparition de ce site universitaire semble déjà programmée par la CAHB qui soutient les projets flous avancés par la mairie d'Antony de réalisation d'un éco quartier (?) débordant largement l'emplacement du bâtiment C. Ce projet que la droite Antonienne refuse de présenter devant les élus, existe ; il prévoit qu'une grande partie de la résidence est destinée à disparaître. Seule la réhabilitation du bâtiment A (300 chambres) est prévue.

Le Président de la CAHB a annoncé que conformément aux engagements pris par le CG 92 cette disparition serait compensée par les réalisations à venir (1,2 logement pour un logement détruit). Outre le fait que ces reconstructions n'ont pas encore commencé, elles offriront des logements 2 à 3 fois plus chers (de 400 à 500€) que ceux de la Résidence Universitaire Jean-ZAY (aujourd'hui 137 € et estimés à 200 € une fois rénovés)

Le collectif s'oppose fermement à ces décisions qui accentuent la pénurie de logements étudiants et leur cherté. Il est inadmissible que les chances de trouver une chambre décente à un prix raisonnable soient ainsi obérées. La fermeture des 548 chambres du C, réalisée dans des conditions désastreuses, ne fait qu'accentuer les difficultés de logement pour les étudiants en cette rentrée, et les compensations sont non seulement onéreuses mais pour la plupart à l'état de projet, contrairement aux affirmations des élus majoritaires de la CAHB.

Le collectif rappelle que logement social étudiant est gravement déficitaire et qu'il est inacceptable de faire disparaître une partie du patrimoine existant. Dans l'attente du recours déposé contre le transfert de propriété de la RUA à la CAHB, nous continuerons à mobiliser l'opinion pour donner un avenir à cet ensemble de 2100 logements qui représente 16% du logement social étudiant en Ile de France.

Le vote entérinant la décision de destruction du bâtiment C est à l'ordre du jour du conseil communautaire du 9 octobre prochain **Nous combattons cette décision** en continuant à soutenir le combat des étudiants et **nous montrerons qu'un autre projet est possible** et nécessaire pour profiter des capacités et de l'emplacement de la résidence universitaire Jean Zay d'Antony.

Le collectif « pour donner un avenir à la RUA

Association des Amis de la RUA (AARUA), Alternative citoyenne, ATTAC (Antony, Châtenay-Malabry, Bourg-la-Reine, Le Plessis-Robinson, Sceaux), Citoyens à Antony, Défi pour Antony, Citoyens Solidarité Logement-CNL Ligue des droits de l'homme section Antony, Ligue des droits de l'homme Fédération 92, Secours populaire, UNEF, FCPE, FSU, 92, FSU 91, UNSA 91, les conseillers d'opposition de la CAHB, les élus d'Antony Plus, les élus d'Union pour Antony, Parti communiste Français, Parti de gauche, Parti radical de gauche, Parti socialiste, les Verts Antony, section d'Antony du MoDem

info sur le site de l'AARUA <http://amisrua.antony.free.fr>

18 septembre 2009

Contact. : Marie-Jo Weil-Ehrhard 0688117196